VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

POSITIVEMENT SANS LIMITE

COTTAGE DOUBLE 4012-4014, rue Dauphine.

BATISSE 4010, rue Dauphine, servant comme "Shop" de Forge et Charron.

COTTAGE DOUBLE 741-743, rue Bartholomew, coin de la rue Dauphine.

LE TERRAIN VACANT, contigu à la propriété ci-dessus, avec Vieilles Bâtisses, désignées par les Nos 737-739 rue Bartholomew.

COTTAGE SIMPLE 731 rue Bartholomew.

COTTAGE SIMPLE 729 rue Bartholomew.

COTTAGE DOUBLE 723-725 rue Bartholomew.

Valentine Springer et als vs George Springer et als.

Cour Civile d. District Paroisse d'Orléans, Division E. No 92,709.

IL sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 7 juin 1910, par Jas H. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 26 avril 1910 et signé en Cour ouverte le 2 mai 1910 par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et au No 91 416, de ladite Cour dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre T dans l'ilet No 180, borné par les rues Dauphine, Magazat, Bartholomew et Royale, suivant devis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 24 février 1910, lesdits devis et certificat mesurant d'après lesdit devis et certificat d'arpentage vingt-quatre pieds (24') six pouces (6") de façade à la rue Bartholomew sur une profondeur de soixante-neuf pieds (69') sept pouces (7") entre lignes égales et parallèles. Le dit lot est composé de la plus grande portion du lot original No 3. Les améliorations sont désignées par le No municipal 721 rue Bartholomew. Le cottage simple, moderne et bien construit, contenant 4 chambres, hangar, cuisine, alée en briquette.

6. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre O sur le devis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, et mesurant d'après lesdits devis et certificat d'arpentage vingt-sept pieds (27') de façe à la rue Bartholomew sur une profondeur de cent neuf (109') pieds entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant composé de la plus grande portion du lot original No 4.

Les améliorations comprennent le cottage simple 4 chambres, vestibule, hangar, citerne, cour briquetée, formant un home compacte, chaque chambre ayant accès du vestibule à chaque chambre ayant une porte donnant sur la rue Bartholomew, sous le No municipal 729 rue Bartholomew.

7. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre S sur le devis et certificat d'arpentage ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente-six pieds (36') six pouces (6") de façe à la rue Bartholomew, sur une profondeur de cent neuf pieds (109') entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant composé de la plus grande portion du lot original 5 et d'une petite portion du lot original No 4. Sur le terrain se trouve un cottage double désigné par les Nos 723-725 rue Bartholomew et contient 2 chambres, vestibule, cuisine, hangar, citerne, cour en briques et allée en ouéa au très bas prix de $7 mensuels.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, en un et deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent du dit intérêt payable sur les paiements différés de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. La portion à crédit devant être garantie par billet à l'ordre du vendeur et hypothèque sur la propriété, et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1910, assurance en plus du prix de l'adjudication et de payer les frais des actes de vente devant être passés pardevant Joseph T. Walton, notaire, et les dits actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

5 mai—5 8 15 24 29—juin 5 7

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 7 JUIN, 1910.

SUCCESSION DE MICHAEL WALSH.

No 92,017—Cour Civile de District—Division C.

Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 2301 avenue Cleveland, coin de la rue Miro, une Epicerie Etablie.

Nos 2305-2307 avenue Cleveland, un Bon Cottage Double.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Par un jugement de l'Honorable R. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé du 30 avril 1910, et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 7 juin 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 6 du quatre cinquante-deux, borné par les rues Gasquet, maintenant l'avenue Cleveland, S. Miro, Canal et Tonti, désignés par les Nos 21 et 22, d'après un devis annexé à un acte de vente par la succession de F. F. Guien à A. B. James, exécuté pardevant F. O. Stark, ancien notaire en cette ville le 9ème jour d'avril 1866 mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Cleveland sur cent vingt pieds huit pouces et six lignes entre lignes égales et parallèles. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre; et le lot No vingt-deux forme l'encoignure de l'avenue Cleveland et la rue S. Miro.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1910. L'acte de vente devant être passé pardevant John W. Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

John D. Grace, avocat.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

5 mai—5 8 15 22 29—juin 5 et 7

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE "OLD LANDMARK"

CONNU COMME

COLOMBO'S HORSESHOING SHOP,

No 2214 Rue St-Philippe.

SUCCESSION DE LUIGI COLOMBO.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 92,636.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 827 rue Union. Il sera vendu, MERCREDI, le 15 juin 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé du 9 mai 1910 dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Galvez et Miro désigné comme lot No 4 et mesurant vingt-neuf pieds six pouces et un tiers de ligne à la rue St Philippe, vingt-neuf pieds six pouces et une ligne en largeur dans le fond sur quatre-vingt-douze pieds six pouces et trois quarts de lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Galvez et quatre-vingt-douze pieds onze pouces et [illegible] de profondeur sur l'autre ligne d'côté.

Les améliorations consistant d'un établissement pour ferrer les chevaux et résidence, et sont connues comme le No 2214 rue St Philippe.

Acquis par le défunt Luigi Colombo (en Luigi Colombo) de la "Firemen's Building Association", par acte pardevant Fred Zenger, notaire; daté du 15 mai 1892, livre des transferts 142, folio 140.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, l'acquéreur devant payer pour les taxes de l'année 1910 et produire une police d'assurance incluant les risques de feu, ouvrant au profit du créancier hypothécaire, et comprenant les bâtisses et améliorations, et devant payer les frais de l'acte de vente, et les frais de l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

Le dit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre R sur le devis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente-neuf pieds (39') cinq pouces (5") de façe à la rue Dauphine sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds (89') un pouce (1") entre lignes égales et parallèles, ledit lot est composé de la plus grande portion de l'ancienne des lots originaux Nos un, deux et trois.

Les améliorations comprennent les deux grandes bâtisses servant comme shop de forge, désigné par le No municipal 4010 rue Dauphine. La propriété ci-dessus deuxièmement décrite devant être vendue sujette à un acte de donation des propriétés passé pardevant F. J. Dreyfous notaire le 29 septembre 1898 par lequel le donateur s'engage à payer $240 par an en somme partielle de $20 par mois pour le droit d'occuper ladite propriété.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre R sur le devis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente quatre pieds (34') cinq pouces (5") de façe à la rue Bartholomew soixante-neuf pieds (69') sept pouces (7") de profondeur et façade à la rue Dauphine sur la même profondeur sur une ligne du côté opposé, ledit lot formant le coin des rues Bartholomew et Dauphine et est composé du tout du lot original No 1 et d'une petite portion du lot original No 2, contigus.

Les améliorations comprennent un cottage double en construit, Nos 741-743 rue Bartholomew contenant 3 chambres et cuisine à chaque côté, citerne, etc. La propriété est maintenant vacante.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre S sur le devis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage trente-six pieds (36') six pouces (6") de façe à la rue Bartholomew sur une profondeur de cent neuf pieds (109') entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant composé de la plus grande portion du lot original 5 et d'une petite portion du lot original No 4. Sur le terrain se trouve un cottage double désigné par les Nos 723-725 rue Bartholomew et contient 2 chambres, vestibule, cuisine, hangar, citerne, cour en briques et allée en ouéa au très bas prix de $7 mensuels.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, en un et deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent du dit intérêt payable sur les paiements différés de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. La portion à crédit devant être garantie par billet à l'ordre du vendeur et hypothèque sur la propriété, et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1910, assurance en plus du prix de l'adjudication et de payer les frais des actes de vente devant être passés pardevant Joseph T. Walton, notaire, et les dits actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

5 mai—5 8 15 24 29—juin 5 7

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double Productif,

2515 et 2517 Rue Port,

Entre les Rues Marais et Urquhart. Entouré de Tous les Agréments.

Succession de August Bunck

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division, C. No 93,138.

IL sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 5 juillet 1910 par JAS A. BRENNAN ET FILLE Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 16 mai 1910, et signé en Cour ouverte le 1er juin 1910 par l'Hon. E. R. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux lots de terre désignés par les Nos 27 et 28 dans l'ilet borné par les rues Morales, St Ferdinand, Urquhart et Port d'après un plan de L. H. Pillié, voyer, le 24 décembre 1844 déposé parmi les registres de Jules Mossy, et mesurant chacun en mesure américaine vingt huit (28') pieds six (6") pouces de face à la rue Port sur cent trente et un (131') pieds six (6") pouces et deux (2") lignes de profondeur entre lignes parallèles moins une étendue de vingt deux (22') pieds en largeur en façade à la rue Port sur cent trente et un pieds (131') six (6") pouces et deux (2") lignes de profondeur sur le côté des dits lots le plus près de la rue Urquhart.

Les améliorations comprennent le cottage double Nos 2515 2517 rue Port, contenant 3 chambres dans le corps du cottage et cuisine dans la bâtisse du fond à chaque côté.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans; les paiements différés devant porter intérêt de la date de l'adjudication au taux de huit pour cent par an jusqu'au paiement et devant être représentés par billets de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. Les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur au-dessus et en plus du montant de l'adjudication; l'acte de vente pardevant E. P. Foley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 5 12 19 26—juil 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage sans Limite

COTTAGE SIMPLE RETIRE

541 Rue Joséphine, entre Rousseau et St-Thomas.

Francis Michael Culligan, autrement connu comme Francis M. Hansener, vs Marie Anne Culligan, veuve de William Lonergan et als.

Cour Civile de District—Division A — No 92,989

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, 30 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 17 mai 1910 et lu et signé en Cour ouverte le 24 mai 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Jos phine, Rousseau et St-Thomas, désigné par le No 6 sur un plan dressé par Lewis Bringier, voyer général, daté du 10 février 1834, et déposé comme plan No 21 en la chambre des plans sous l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure vingt-sept (27) pieds six (6") pouces de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de quatre pieds dix pouces de largeur en commun audit lot et autres.

Conditions—Comptant, les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur aussi bien que tous les certificats requis pour la vente. L'acte de vente pardevant Wm H. Byrnes, Jr, notaire; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication en les mains de l'encanteur.

29 mai—29—juin 5 12 19 26 28 30

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Charmant cottage "Home" élevé dans un des plus jolis endroits de la magnifique rue du Canal,

No 2226 RUE DU CANAL,

Encoignure de la rue Miro.

Joli Terrain pour bâtir, rue Miro, entre la rue du Canal et l'avenue Cleveland.

Emma L. Roca et al vs Rosalie O. L. Kropp et al.

No 92,978—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 31 mai 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1910 et signé le 28 avril 1910 par l'Hon. W. R. Kennedy, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1. Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 523 borné par les rues Canal, Cleveland, Miro et Galvez, désignée par la lettre R, et mesurant d'après un devis de D. E. Sghere, voyer, daté du 5 mars 1910, comme suit: Le R et S formant l'encoignure des rues Canal et Miro, et mesurant 8 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Canal sur 182 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Miro, 119 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur une première ligne sur le côté vers la rue Galvez, delà 64 pieds 4 lignes de largeur sur une deuxième ligne s'étendant vers la rue Galvez, de là 87 pi de 2 pouces 7 gn sur une seconde profondeur s'étendant diagonalement vers la rue Cleveland, et 109 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2226 rue du Canal, et comprenant un cottage de résidence simple bien construit, avec bâtisse à deux étages dans le fond, retiré de la banquette et contenant véranda sur le devant, vestibule, salon à arche, 5 chambres à coucher, chambre à bain, salle à manger, cuisine, office (store room), armoire pour linge; la maison est bien tapissée et en bonne condition.

Un joli "Home" dans une des plus jolies positions de la magnifique rue du Canal.

2. Un certain lot de terre désigné par la lettre R sur un devis par Sghere, contigu à la propriété ci-dessus dans le fond, et mesurant 32 pieds de face à la rue Miro sur 97 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Cleveland, 109 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue du Canal et 34 pi ds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et balance en un et deux ans, représenté par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non-aliénation et la vente sans délégation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas qu'un avocat soit employé pour la collection des dits billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1910 et déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers que de la date de l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Walter L. Gibson, avocats.

30 avril—30—mai 1 8 15 22 29 31

Succession de John Henry Vahle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orleans—No 96,349—Division C — Attendu que Mme Marie Niermann, veuve de John Henry Vahle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Henry Vahle, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Zenger, Thomas & Sothon, avocats.

27 mai—27 31—juin 5

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Annie Wise, épouse de Joseph Bergman.

No 92,784, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "B".

Propriété Foncière Commerciale de Choix,

Située dans le Cœur du District du Commerce de Gros,

No 401-03-05 rue Magasin, coin Natchez, près de la Nouvelle Bâtisse de Poste, de la Bâtisse du Board of Trade, vis-à-vis des Bureaux du Southern Pacific et à une courte distance de la rue du Canal,

Jolie Maison de Résidence Simple et Moderne,

A deux Etages, avec Pelouse,

5222 rue Perrier, entre Bellecastle et Dufossat.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur. — MARDI, le 28 juin 1910 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte, le 19me jour de mai 1910, et signé en cour ouverte le 25me jour de mai 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire susdite et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite:

1° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés s'étendant et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par les rues Magazine, Camp, Natchez et Poydras et désignés comme terrains Nos un et deux, sur un plan déposé en l'étude de Stark, notaire; ledit lot No un mesurant dix-neuf pieds cinq pouces de façade rue Magazine soixante-dix pieds neuf pouces de façade rue Natchez et soixante dix pieds de profondeur sur le côté du lot No deux, et vingt sept pieds trois pouces dans le fond, et lot No deux est contigu au lot No un et mesure dix-neuf pieds six pouces de façade rue Magazin sur soixante-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus décrite est une bâtisse en briques à trois étages, désignée par le No municipal 401-03-05 rue Magasine, coin Natchez et est louée jusqu'au 30 septembre 1910 au prix de $150 par mois.

2° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient ou en fait partie situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No trois cent dix (310) (ancien numérotage carré No 44 du faubourg Avart), borné par les rues Perrier, Collège ci-devant Paquemine, Bellecastle et Dufossat, lequel morceau de terre commence à une distance de cent cinq pieds du coin des rues Perrier et Bellecastle, mesurant, au pied américain, quatre-vingt-cinq pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et se compose de tout le terrain désigné par le No six (6) et de la moitié du terrain qui y touche désigné par le No dix-sept, sur un plan de William Foscher, voyer déposé comme plan [illegible] en l'étude de C. Courtès Ledreyere, ancien notaire de cette ville et annexé sur un devis en date du vingt-un mars 1898, fait par Edgar Billé, député voyer et annexé à un acte de vente pardevant J. M. Queyrouze, notaire, le 13 novembre 1904. Les dits terrains ayant chacun trente pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds dix pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles d'après le plan et devis.

Cette propriété comprend une moderne maison de résidence simple à deux étages, contenant salle de réception, salons doubles, salle à manger, cuisine, office, galerie devant, 4 chambres à coucher, chambre à bain, placards, corridor à l'arrière, auvent et jouit du confort moderne et est désignée par le No Municipal 5222 rue Perrier.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en paiements égaux représentés par des billets de l'acquéreur portant intérêt, au taux de sept (7 0/0) pour cent par an de leur date jusqu'à paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, l'acquéreur faisant assurer les bâtisses et améliorations pour le montant du crédit et transférera la dite police au détenteur des billets hypothécaires; l'acte de vente contenant la clause de non-aliénation et vente sans délégation et cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets hypothécaires et toutes les clauses usuelles contenues dans l'acte de vente et lien du vendeur et d'hypothèque; l'acquéreur assumant en sus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1910 et fera un dépôt entre les mains des encanteurs au moment de la vente de dix (10 0/0) pour cent au prix d'achat et n'aura droit aux loyers qu'à partir de la date de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire aux frais de l'acquéreur. Le dépôt ne portant pas d'intérêt.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.

27 mai—27 29 juin 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Veuve George Faehnle et als vs les Mineurs Pfaefflin.

No 91 892, Cour Civile de District, Division "C".

VENTE EN PARTAGE

Excellent Cottage Simple avec Magnifiques Terrains,

1804 rue Octavia, coin de la rue Danoel (vis-à-vis du Parc Danoel).

Joli Cottage Simple, 5515 rue Danoel

Excellent Site pour Bâtir, rue Saratoga, entre les rues Octavia et Joseph, mesurant 30x154.

A l'Encan, JEUDI, le 23 juin, à Midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 23 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 19 mai 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Trois certains lots ou portions de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 489, borné par les rues Octavia, Daneel (autrefois Rempart), Joseph et Saratoga, d'après un devis de Edgar Pilié voyer, daté du 4 mars 1910, et mesurant comme suit, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, formant le coin des rues Octavia et Daneel, et mesurant 120 pieds de face à la rue Octavia sur 90 pieds de profondeur et façade à la rue Daneel. Cette propriété est un cottage simple contenant vestibule de réception, 7 chambres, grande galerie, bien tapissé avec 4 chambres, toutes planchéiées, dans la cour il y a hangar, etc.

2° Un certain lot ou portion de terre de cela, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges; servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, mesurant 30 pieds de face à la rue Daneel sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec galerie sur le devant, vestibule sur le côté 4 chambres cuisine, hangar, etc., et est désigné par le No 515 rue Daneel.

3° Un certain lot de terre mesurant 50 pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 154 pieds 3 pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, lequel dit lot ou portion de terre tout pris de et forment parti des lots originaux No sept, huit neuf, dix et onze.

Conditions—Un moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets du l'acquéreur ou acquéreurs à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et bien de vendeur avec les clauses usuelles de pénalité et cinq pour cent d'honoraires d'avocats, etc. Les améliorations devant être assurées par les acquéreurs et les polices devant être transférées au porteur des billets avec toutes les autres causes de sécurité; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1910, et de faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.

22 mai—22 29 juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme JULIA O'NEIL, Epouse décédée de John Hussey.

No 90,970—Cour Civile de District—Division B.

Maison de Résidence Simple à Deux Etages, Bien Située,

No 240 rue S. Claiborne.

A L'ENCAN, MARDI, 14 JUIN, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Immobilières,

311 Rue Baronne.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, 14 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mars 1910 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division B, dans la susdite affaire, il sera offert à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situés dans le Premier District de cette ville. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 14 et 15 dans le carré borné par les rues S. Claiborne, Gasquet, S. Robertson et l'avenue Tulane. Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face rue S. Claiborne sur 110 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, lequel plan est déposé en l'étude de D. I. McCay, an les notaire en cette ville comme plan No 75.

Les améliorations comprennent une grande maison de résidence simple en bois à deux étages ayant de grandes galeries devant et sur les côtés, corridor à escalier et huit chambres. Elle est désignée par le No municipal 240 rue S. Claiborne.

Conditions—Un tiers au plus comptant; la balance, s'il y en a, en billets de un et deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent de leur date jusqu'à leur paiement, l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1910 et payant en sus du prix de l'adjudication le coût de tous les certificats incidents et nécessaires à la raison des titres et le coût de l'acte. L'acte de vente pardevant George F. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.

M. D. Dimitry, avocat.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

IN RE D'ECHAUX & McEWEN LUMBER COMPANY.

No 80,623—Cour Civile de District—Division B.

La Manufacture de Bois de Charpente de D'Echaux & McEwen Lumber Company, s'étendant sur deux ilets de terre de valeur, contigus au Canal du Nouveau Bassin, et consistant de scierie de bois de charpente et machines, les bâtisses des bureaux et les hangars pour bois de charpente etc

MARDI, le 14 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur — MARDI, le 14 juin 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 18me jour de mars 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle, Mary, Heaton et Pa[illegible], ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un "Planing Mill" machinerie, chaudières et bureau séparé.

2. Un certain lot de terre situé dans le septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle, Pa[illegible] et Mary ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant de hangars, écuries, hangars pour bois de charpente et machines pour jardin plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré le 22 novembre 1906.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance à terme de un et deux ans, à sept pour cent par an d'intérêt, garanti par lien et privilège sur la propriété en ci-dessus vendu, avec toutes les autres causes usuelles de sécurités. Les taxes de 1910 devront être assumées par l'acquéreur. L'acquéreur aussi doit payer pour tout certificat nécessaire, incluant les recherches de taxes et certificats des Cours des Etats Unis.

L'acte de vente devant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

SPROUBACK & STERN, Encanteurs

Gustave Lemle et Meyer S. Dreifus avocats pour le demandeur.

Benjamin Ory, Dart, Kernan & Dart et F. W. Sherman, avocats pour le demandeur.

Fort ula Bank and Trust Co., Receivers.

11 mai—11 15 22 29—juin 5 12 14

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. — Incorporée en 1882 — LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. — Téléphone Main 3313. — TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 7 JUIN 1910.

Succession de Michael Walsh

No 92,017—Cour Civile de District, Div. C.

LE CONTENU DU MAGASIN D'EPICERIES

No 2301 Ave. Cleveland, coin S. Miro.

Sera vendu à la Bourse des Propriétés Immobilières de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne,

A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur. Par un jugement de l'Hon. R. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé du 30 avril 1910 et à moi adressé, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, le contenu du magasin d'épiceries situé au coin de la rue S. Miro et de l'avenue Cleveland, se composant d'un assortiment d'épiceries, boissons, articles de bois, tabacs et installations etc.

Conditions—Comptant.

PETER GALLAGER, Encanteur.

442 Bâtisse Audubon.

John D. Grace, avocat.

26 mai—26 29—juin 4 7

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GEORGE V. MAURY

VS

SUCCESSION DE FRANCOIS LACROIX.

No 86,982—Cour Civile de District.

Jeudi, 30 Juin 1910,

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 13 mai 1910 le procédéral de vendre à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1332 borné par les rues St-Antoine, Vertu, Magnolia et Annette, ladite portion de terre mesurant 131 pieds de face à la rue St Antoine sur 127 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur doit assumer et payer pour l'acte de vente pardevant Charles G. Schneidau notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat chez

GEO. ST-PAUL, Encan